

Commune de Collonges

Rue Ste-Anne 5

1903 Collonges

2024



Demande d'octroi d'un crédit d'engagement de CHF 520'000.00 pour l'assainissement des chemins agricoles

ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2024

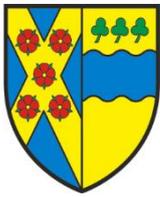


Table des matières

1	PRÉAMBULE	2
2	TRAVAUX PRÉVUS	2
2.1	Chemin Les Revez n° 2f – 2h	3
2.2	Chemin de plaine n° 2g	4
2.3	Chemin de plaine n° 6b et 6c	5
2.4	Chemin de plaine n° 8c et 8d	6
3	DEVIS ET CALENDRIER	7
4	CONCLUSION	7
5	RÉFÉRENCES	7



Assainissement des chemins agricoles

Pour des raisons de commodités de rédaction et de lecture, les termes relatifs aux fonctions sont rédigés au masculin, mais s'appliquent aussi bien aux femmes qu'aux hommes.

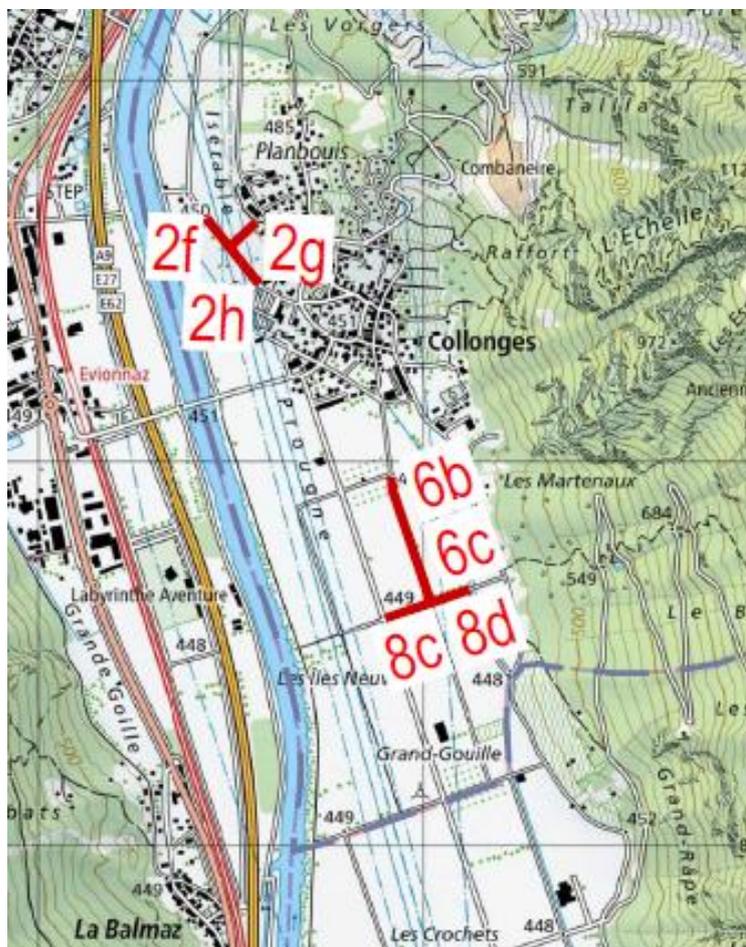
1 PREAMBULE

En 2020, la commune mandatait le bureau DNE2020 Sàrl pour établir une analyse globale de la desserte forestière et agricole du territoire communal de Collonges. Cette première étude permettait de classer les routes en fonction de leur état : « *bon* », « *acceptable* », « *détérioré* », « *mauvais* » ou « *alarmant* ». L'étude poursuivait ses recherches en établissant la liste des besoins futurs en terme d'entretien de ces routes. Le coût global de ces mesures prévoyait un investissement de CHF 2'550'000.00 étalé sur vingt ans.

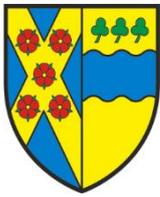
En 2023, pour donner suite aux résultats présentés par cette étude, le conseil municipal approchait le bureau Sollertia pour étudier l'état actuel, non pas de la desserte forestière et agricole, mais uniquement agricole. L'attention des ingénieurs se portait essentiellement sur les tronçons dont l'état était qualifié de « *détérioré* » ou « *mauvais* ». C'est ainsi qu'un rapport technique a été élaboré en février 2024.

2 TRAVAUX PREVUS

Le plan ci-après indique les tronçons pour lesquels des travaux sont prévus pour les années 2025-2027.



Source : Sollertia, groupe d'ingénieurs, n° de plan 100410-050



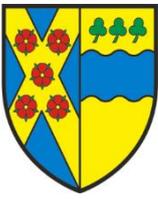
2.1 Chemin Les Revez n° 2f – 2h

Ce tronçon en enrobé, d'une longueur de 300 m et d'une largeur moyenne de 2.80 m, présente un état de dégradation avancé avec un faïençage généralisé sur tout le tronçon et des trous qui permettent une infiltration d'eau de surface dans le coffre et génèrent des affaissements sur le bord la chaussée.

La largeur du chemin sera amenée à 3.00 m avec un accotement d'environ 50 cm de chaque côté. L'épaisseur de grave du coffre sera adaptée aux normes en vigueur et sera complétée par des accotements sur une largeur moyenne de 50 cm. L'évacuation des eaux de surface sera assurée par un dévers unique dont la pente sera de 2%. Si toutes les démarches administratives aboutissent, la réalisation de ces travaux est prévue durant l'année 2025.



Source : Sollertia, groupe d'ingénieurs



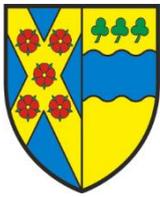
2.2 Chemin de plaine n° 2g

Ce tronçon, d'une longueur de 95 m et d'une largeur moyenne de 3.00 m, rejoint le chemin Les Revez. Cet accès privé a été refait en gravier pour tenir compte des recommandations émises par les experts fédéraux, en 2020.

Il est prévu de composer cet accès privé d'une grave de réglage complémentaire de 10-15 cm et d'un enrobé similaire à celui de la rue des Revez. L'évacuation des eaux de surface sera assurée par un dévers unique dont la pente sera de 2%. Enfin, les traverses existantes seront supprimées. Si toutes les démarches administratives aboutissent, la réalisation de ces travaux est prévue durant l'année 2025.



Source : Sollertia, groupe d'ingénieurs



2.3 Chemin de plaine n° 6b et 6c

Ce chemin en enrobé, d'une longueur totale de 340 m et d'une largeur moyenne de 3.,00m est parallèle à la route d'Outre-Rhône. Il présente un état de dégradation avancé avec un faïençage généralisé sur tout le tronçon et des trous qui permettent une infiltration d'eau de surface dans le coffre et génèrent des affaissements sur le bord la chaussée.

La largeur du chemin sera conservée à 3.00m avec un accotement d'environ 50cm de chaque côté. Dans le respect des normes en vigueur, le coffre doit avoir une épaisseur de 59 cm de grave. Ainsi, une épaisseur de 40 cm de grave sera mise en place, complétée par la pose d'un enrobé bitumineux. L'évacuation des eaux de surface sera assurée par un dévers unique dont la pente sera de 2%. Si toutes les démarches administratives aboutissent, la réalisation de ces travaux est prévue durant l'année 2026.



Source : Sollertia, groupe d'ingénieurs



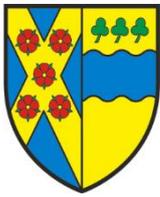
2.4 Chemin de plaine n° 8c et 8d

Ce tronçon en enrobé, d'une longueur de 230 m et d'une largeur moyenne de 3.00 m est perpendiculaire à la route d'Outre-Rhône. Il présente un état de dégradation avancé avec un faïençage généralisé sur tout le tronçon et des trous qui permettent une infiltration d'eau de surface dans le coffre et génèrent des affaissements sur le bord la chaussée.

La largeur du chemin sera conservée à 3.00 m, avec un accotement d'environ 50 cm de chaque côté. Dans le respect des normes en vigueur, le coffre doit avoir une épaisseur de 59 cm de grave. Ainsi, une épaisseur de 40 cm de grave sera mise en place, complétée par la pose d'un enrobé bitumineux. L'évacuation des eaux de surface sera assurée par un dévers unique dont la pente sera de 2%. Si toutes les démarches administratives aboutissent, la réalisation de ces travaux est prévue durant l'année 2027.



Source : Sollertia, groupe d'ingénieurs



3 DEVIS ET CALENDRIER

Le bureau Sollertia a établi une estimation des coûts de ces travaux, en y incluant les honoraires, la TVA et les divers et imprévus :

Tronçon	Année des travaux	Montant TTC (CHF)
Chemin plaine n° 2f et 2h	2025	176'000.00
Chemin plaine n° 2g	2025	24'000.00
Chemin plaine n° 6b et 6c	2026	199'000.00
Chemin plaine n° 8c et 8d	2027	135'000.00
COÛTS TOTAUX		534'000.00

Des subventions cantonales sont prévues pour ce type de travaux. Ces derniers devraient être étalés dans le temps, entre 2025 et 2027.

4 CONCLUSION

Les routes et chemins agricoles de la commune de Collonges ont été soumis à une analyse approfondie. Les résultats de cette dernière indiquent que quatre routes présentent un besoin urgent de réfection, auquel le conseil municipal veut donner suite.

Le projet d'exécution fera l'objet d'une demande de subvention auprès du service cantonal de l'agriculture.

Lors de l'assemblée primaire du 10 décembre 2024, la population sera invitée à répondre à la question : acceptez-vous la demande de crédit d'engagement de CHF 520'000.00 pour l'assainissement des chemins agricoles.

5 RÉFÉRENCES

- Sollertia, groupe d'ingénieurs, Assainissement des chemins agricoles ; projet d'exécution 2025 à 2027 ; *rapport technique*, 2024.